

## EXTRAIT

### Du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du **30 AVRIL 2026**

**Délibération n° 2026-04-55**

**Objet de la Délibération :**

**Demande de subvention –  
Acquisition de matériel pour divers  
services de la commune**

**Présidence de M. Rémi ROUX,  
Maire de L'Argentière-La Bessée**

**19 membres en exercice, dont :**

**1 absent et représenté : Sébastien FERRUS  
MACHADO qui donne procuration à Rémi  
ROUX**

**18 présents : Rémi ROUX, Benjamin  
SÉMIOND, Marie-Laure MARFOURE,  
Marie GUIMBERT, Michel LAPALUS,  
Céline BLANCHET, Françoise BRUNET,  
Denis FRASSIN, Cédric MIGLIACCIO,  
Marion NICOLAS, Stéphanie PERSICOT,  
Alice PRUD'HOMME, Loïc RICHARD, Jean-  
Pierre RIPPERT, Alain SANCHEZ, Grégory  
TARDY, Laurent THOUVENOT, Sylvia  
VIGNE**

**Soit 19 votants**

**Date de convocation :**

**23 AVRIL 2026**

**Secrétaire : Françoise BRUNET**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le projet d'acquisition de matériel pour divers services de la commune en 2026.

Ce projet concerne :

- L'acquisition d'une étrave à neige pour l'Unimog U90 ;
- L'acquisition d'un vidéo projecteur pour une classe de l'école élémentaire de La Bessée ;
- L'acquisition d'un meuble présentoir pour la bibliothèque municipale ;
- L'acquisition d'un vélo VTT VAE pour la police municipale ;
- 1 ordinateur portable pour le Musée de la mine d'argent.

Monsieur le Maire précise que le montant des acquisitions s'élève à 17 396,00 € H.T.

Pour la réalisation de l'opération, Monsieur le Maire propose de solliciter une aide financière auprès des services du Conseil Départemental des Hautes-Alpes à hauteur de 70 % du montant hors taxe de l'opération.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, *à l'unanimité (19 voix pour)* :

- Approuvent le projet qui leur a été présenté,
- Approuvent le plan de financement suivant :

DÉPENSES :

Montant H.T. :	17 396,00 €
TVA 20 % :	3 479,20 €
T.T.C. :	20 875,20 €

RECETTES :

Conseil Départemental des Hautes-Alpes (70 %) :	12 177,00 €
Autofinancement H.T. (30 %) :	5 219,00 €

- Sollicitent l'attribution d'une aide publique auprès des services du Conseil Départemental des Hautes-Alpes (70 %),
- Donnent pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document et acte relatif à ce projet.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

POUR COPIE CONFORME,

L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE, LE 30 AVRIL 2026

**LE MAIRE,  
Rémi ROUX**